

L'impact de la déforestation sur le changement climatique est plus important que prévu

La déforestation dans les tropiques provoque plus d'émissions de CO₂ qu'on ne le pensait, car du carbone vieux de plusieurs centaines d'années est également libéré par le sol, selon une étude internationale publiée lundi et à laquelle l'Université de Gand a participé. Les chercheurs ont mesuré l'effet dans l'est du Congo et mis en évidence l'impact de ce phénomène sur le changement climatique.

Lorsqu'une forêt est abattue, elle ne peut plus extraire de CO₂ de l'atmosphère. De plus, du carbone datant en moyenne de 1.500 ans est alors libéré par les sols. L'étude a été effectuée sur 19 sites de l'est du Congo, où la croissance démographique a poussé la déforestation, pour faire place à des zones agricoles. Les scientifiques y ont prélevé des échantillons d'eau et de sol.

Ils ont découvert que le sol libérait beaucoup de carbone dans les zones où de nombreux arbres ont été abattus. «La déforestation a un double effet négatif sur le changement climatique», explique le chercheur Marijn Bauters. «Premièrement, parce que l'arbre qui convertit le CO₂ en oxygène disparaît. Deuxièmement, parce que le sol libère du carbone lorsque l'utilisation des sols passe de la forêt à l'agriculture.»

Sol instable

Ils ont découvert que le sol libère beaucoup de carbone ancien dans les zones où de nombreux arbres ont été abattus. «La déforestation a un double effet négatif sur le changement climatique», explique le chercheur Marijn Bauters. «Premièrement, parce que l'arbre qui a converti le CO₂ en oxygène a disparu. Deuxièmement, parce que le sol perd du carbone séculaire lorsque l'utilisation des sols passe de la forêt à l'agriculture.»

La déforestation rend le sol instable, de telle sorte que le carbone qui y était stocké de manière stable depuis de nombreuses années finit dans les rivières. Les microbes présents dans l'eau convertissent le carbone en CO₂, qui se retrouve dans l'atmosphère, ce qui augmente l'effet de serre.

Les chercheurs plaident pour l'agriculture conventionnelle, mais aussi en faveur d'un maintien des forêts. «Dans les zones où la forêt doit céder la place à des terres agricoles, des zones tampons et des terrasses peuvent être installées», estime M. Bauters.